

Le soutien au départ en vacances autonome des jeunes



1

Je suis une association ou une collectivité :



Je souhaite soutenir le départ en vacances autonomes des jeunes de mon territoire 2

Je découvre le dispositif Sac Ados!



Des vacances autonomes en France pour les 16-25 ans et en Europe pour les 18-25 ans



Seul ou en groupe jusqu'à 6 jeunes



Les jeunes doivent être domiciliés dans le 06 et au moins une partie du groupe doit être allocataire

(ou enfant à charge de famille allocataire / et percevoir une prestation sociale ou familiale)

Chaque membre du groupe bénéficie d'un « pack Sac Ados » :



- 150 € pour un départ en France
- 250 € pour un départ en Europe
- 1 sac de voyage
- 1 trousse de premiers secours
- 1 pochette documentaire

3

Je souhaite devenir partenaire du dispositif Sac Ados :



Je contacte le chargé de conseil et développement de mon territoire qui m'accompagnera dans ma démarche et mon projet





Pour tout savoir, c'est ici